Cave
FRC
5906

LA NOUVELLE S. BARTHELEMI,

OU

MASSACRE HORRIBLE DES PROTESTANS

A MONTAUBAN.

De tous les fléaux qui ont affligé la terre depuis l'existence du monde, les disputes cléricales, les débats religieux, les guerres ecclésiastiques ont été les plus déplorables. On se rappelle encore ces guerres impies où les princes, les prêtres et les chevaliers alloient de sang-froid, et pour gloire la de Dieu, égorger leurs freres, parce qu'ils ne croyoient pas comme eux qu'une femme avoit enfanté sans cesser d'être vierge.

On voyoit sur-tout les Moines le poignard d'une main & le crucifix de l'autre, verser au nom d'un Dieu de paix, le sang de leurs freres, parce qu'ils différoient dans leurs opinions. On

M & W 10822

se rappelle encore avec horreur les maux qu'a causés à la France une religion qui ne veut attirer à elle que par la douceur, les haines perpétuelles qu'elle a occasionnées depuis l'existence de la monarchie, on ne peut lire sans frémir les détails horribles du massacre de la Saint-Barthelemi, qui voue à l'exécration de tous les siecles le Roi cruel & fanatique qui a eu la féroce lâcheté de l'autoriser, dans un royaume dont jusqu'alors les habitans avoient été renommés par leur douceur.

Faut-il que dans un siecle où la raison & la philosophie dissipent tous les prestiges de l'erreur, & où un peuple avili depuis plusieurs siecles par l'esclavage le plus honteux, commence à sentir le prix d'une liberté qu'il a conquise au prix du sang des meilleurs citoyens, toutes ces querelles de religion qui ont déshonoré la France, se renouvellent ?

Faut-il que nous n'ayons à raconter que des scènes sanglantes, lorsque nous voudrions n'avoir à écrire que des triomphes ?

Hier, pendant qu'on agitoit à l'assemblée nationale l'importante question de savoir à qui la Nation déléguera le droit de faire la paix ou la guerre, on a annoncé une lettre de Montauban, apportée par un courriers extraordinaire, au comité des rapports..

La lecture de cette letrre a fait frémir tous ceux qui l'ont entendue.

Voici ce qu'elle contenoit :

Des prêtres conduits par le fanatisme & l'embition, voyoient avec peine qu'ils alloient être dépouillés des biens immenses que leurs prédécesseurs avoient extorqués à l'imbécille piété des fideles, & que l'assemblée nationale vouloit les rendre à la pureté de leur état.

La préfidence de M. *Rabaud de Saint-Etienne* avoit sur-tout excité leur fureur. Ils en prirent le prétexte de persuader aux esprits foibles & crédules, que la religion étoit perdue en France & que les vrais croyans n'avoient d'autres moyens de faire leur salut, qu'en se soulevant contre

les décrets de l'assemblée nationale, qui, suivant eux, attiroient la colere céleſte sur le royaume, & qu'on exterminat les proteſtans, toutes les cérémonies religieuses étoient mise en usage pour accréditer ces discours imposteurs & séditieux; des mandemens, des prieres de quarante-heures, des jeûnes, des processions, des jubilés, en un mot tout ce que la perverſité sacerdotale peut inventer pour égarer les peuples, fut employé à Montauban.

Le 10 de ce mois, au matin, des femmes s'assemblerent à la porte du couvent des Cordeliers, armées de piques, d'épées, de broches & de bâtons, pour empêcher les officiers municipaux de faire l'inventaire des effets de la maison, conformément au décret de l'Assemblée Nationale.

Elles se répandirent ensuite dans les fauxbourgs, & forcerent le peuple à se joindre à elles en criant que la religion étoit anéantie, & qu'il falloit désarmer les protestans. La horde

révoltée se transporta ensuite dans les maisons, ou sous le prétexte d'y chercher des armes, elle commit des cruautés inouies. Elle se rendit delà sur une des places de la ville, en disant, qu'elle ne vouloit plus de M. de *Pimonbrun* pour commandant, ni de M. *de M....* Colonel.

Une compagnie de Dragons instruite du danger qui menaçoit M. de Pimonbrun, l'accompagna jusqu'à l'hôtel-de-ville, pour le mettre en sureté ; mais le peuple étant survenu en grand nombre les y força, brisa les portes, fit main-basse sur eux, les lia deux à deux & exerça sur eux les cruautés les plus atroces, & en assomma une grande partie. M. de Pimonbrun n'a obtenu la vie qu'en souscrivant à tout ce que les révoltés ont exigé de lui.

Le lendemain, onze, la Municipalité qui la veille auroit du proclamer la loi martiale pour éviter de nouvelles horreurs, s'est avisée de la faire publier ; mais ses précautions tardives ont

été vaines ; la cocarde nationale a été foulée aux pieds, on a pillé les maisons & chargé très-vigoureusement la garde bourgeoise. La municipalité a demandé du secours au régiment de Languedoc qui s'est conduit avec une prudence et un patriotisme dignes des plus grands éloges. La milice nationale s'est jointe à eux, cinq de ses dragons ont été tués.

Le sang ruisseloit par toute la ville de Montauban lors du départ du courier, les protestans étoient inhumainement égorgés, et c'étoit principalement sur eux que s'épuisoit la rage du peuple ; les paysans des villages voisins sonnoient un tocsin perpétuel, s'armoient et juroient de venger la mort des non-catholiques, et déjà ils commençoient à signaler leur fureur par la destruction des châteaux des prélats et des nobles, qui avoient fomentés toutes ces horreurs, et personne n'osoit plus porter la cocarde patriotique.

Effrayée du récit du courier de Montauban, l'assemblée nationale a sur le champ député son

président vers le Roi, pour le supplier de donner les ordres les plus prompts pour rétablir l'ordre et la paix, enjoindre aux habitans de porter la cocarde nationale, mettre les protestans sous la sauve-garde de la loi, et poursuivre les auteurs de ces désordres.

S'ils continuent, nous en donnerons de nouveaux détails au public.

Plusieurs députés de l'Assemblée Nationale pendus en effigie, à Bordeaux.

On écrit de Bordeaux que le peuple indigné contre ceux de ses députés qui ont signé la *fameuse* protestation contre les décrets de l'assemblée nationale, vient de les pendre en effigie, avec tout l'appareil des exécutoires ordinaires. Mais par malheur ces pendus ne l'ont pas été jusqu'à ce que mort s'ensuive. Bientôt peut-être la ville de Strasbourg fera pareille justice des prelatocrates qui cherchent à la soulever contre ce qui ordonne la vente des *ci-devant* propriétés sacerdotales. Si cela arrive nous demandons la grace de certain abbé patriote, qui, dans les protestations qu'il a fait faire, n'a eu en vue que la gloire de Dieu.

De l'Imprimerie PATRIOTIQUE.